Nations Unies ECE/CES/2023/8

Conseil économique et social

Distr. générale
11 avril 2023
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixante et onzième réunion plénière
Genève, 22 et 23 juin 2023
Point 4 c) de l'ordre du jour provisoire
La cohésion sociale

Examen approfondi du concept de « cohésion sociale »

Communication de Statistique Canada

Résumé

La présente communication a été établie pour servir de support à l'examen approfondi de la cohésion sociale par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CES). On y expose les définitions et concepts en lien avec la cohésion sociale, tout particulièrement dans l'optique des objectifs des organismes nationaux de statistique, et on y résume les débats en cours portant sur la définition de la cohésion sociale et sa nature multidimensionnelle. On y conclut que les organismes nationaux de statistique peuvent tirer parti d'approches adaptées à leur contexte particulier et devraient s'abstenir d'adopter une définition trop englobante de la cohésion sociale risquant d'en amoindrir la valeur analytique. L'examen a servi à dégager les incidences pour les organismes nationaux s'agissant de rendre le concept opérationnel et à cerner plusieurs priorités d'ordre méthodologique.

Soumise pour traduction, cette communication est une version abrégée du document examiné par le Bureau.

À l'issue de l'examen approfondi de février 2023, le Bureau s'est dit favorable à la création d'une équipe spéciale chargée de recueillir des informations sur la manière dont le concept de cohésion sociale est mesuré dans les différents pays et de recenser les bonnes pratiques, cette équipe devant être dirigée par le Canada.

La Conférence est invitée à approuver les résultats de l'examen approfondi, à discuter des questions, défis et conclusions exposés dans le document et des recommandations qui y sont formulées, ainsi qu'à apporter des contributions supplémentaires aux travaux de la nouvelle équipe spéciale.

GE.23-06646 (F) 010523 020523

Merci de recycler

I. Examen par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en février 2023

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens procède régulièrement à un examen approfondi de certains domaines statistiques en vue de renforcer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE-ONU, de recenser les lacunes ou les chevauchements d'activités et d'aborder les questions en émergence. Dans le présent document, établi pour servir de support à l'examen, sont exposées dans leurs grandes lignes les activités statistiques internationales menées dans le domaine à l'examen, sont cernés les questions et les défis et sont formulées des recommandations sur les actions consécutives.

2. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a procédé en février 2023 à l'examen approfondi de la cohésion sociale en s'appuyant sur le document. Les commentaires suivants ont été faits :

a) Le document est de grande qualité et très utile pour engager une réflexion sur cette notion, dont la mesure est complexe ;

b) On doit s'abstenir de créer un nouveau cadre conceptuel universel pour la cohésion sociale. À l'opposé, tout travail ultérieur devrait reconnaître la richesse des différents contextes culturels la conditionnant et définir certains points d'ancrage ou éléments clés ;

c) Les enquêtes mesurent différents aspects de la cohésion sociale. Consacrer une enquête distincte à la cohésion sociale est inutile et il faudrait plutôt relier les données déjà disponibles dans les différentes enquêtes. Une nouvelle collecte de données serait inutile et la diffusion cohérente des résultats s'en trouverait facilitée ;

d) La société s'intéresse toujours plus au sort de certains groupes de population, dont les jeunes et les migrants. Avoir une vue d'ensemble de la cohésion sociale qui permette de compiler des statistiques éclairant la situation de ces groupes serait souhaitable ;

e) Des travaux supplémentaires sur l'opérationnalisation du concept de cohésion sociale et sur les techniques de mesure multidimensionnelle seraient nécessaires.

3. En conclusion, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a soutenu la création d'une équipe spéciale chargée de recueillir des informations sur la manière dont le concept de cohésion sociale est mesuré dans les différents pays et de recenser les bonnes pratiques, cette équipe devant être dirigée par le Canada.

II. Introduction

4. Le concept de cohésion sociale renvoie globalement aux liens sociaux, autrement dit au ciment qui unit les membres d'une société. Les sociétés qui jouissent d'un degré élevé de cohésion sociale sont en général en meilleure santé, plus résilientes aux chocs et aux crises externes et connaissent une croissance économique plus forte (OECD, 2011).

5. L'érosion de la cohésion sociale se traduit par l'affaiblissement du sentiment d'appartenance, l'accentuation de l'inégalité des chances, la perte de confiance dans les institutions, le relâchement des liens sociaux et un grand nombre d'autres phénomènes économiques, sociaux et politiques. Les phénomènes donnés en exemple qui nuisent à la cohésion ne sont pas nouveaux. La pandémie de COVID-19 a mis au jour des mutations rapides dans la dynamique sociale et les divisions sociales, dont la réduction des contacts sociaux durant les confinements et l'opposition aux mesures de santé publique. Eu égard au rôle que la cohésion sociale joue dans le maintien de l'unité des membres d'une société, ce concept pourrait constituer un outil important pour étudier les tendances en émergence.

6. La cohésion sociale n'est pas un concept nouveau ; elle a déjà fait l'objet de plusieurs études par diverses organisations internationales, mais le présent examen est plus étroitement axé sur ses incidences pour les organismes nationaux de statistique (ONS), en particulier la collecte et l'analyse des données. Les études antérieures ayant porté principalement sur des questions ou contextes spécifiques, cet examen les complète en synthétisant certaines

constatations applicables à un large éventail de contextes et de questions en émergence. Le concept de cohésion sociale a déjà été employé pour étudier des sujets comme la mondialisation, la fracturation en ethnies et en groupes, les inégalités et les obstacles à la mobilité sociale, ainsi que de nombreux autres.

III. Définition de la cohésion sociale

A. Aperçu rapide de la cohésion sociale en tant que concept

7. La cohésion sociale renvoie en général à la force des liens ou à la distance sociale entre les membres d'une société. Le concept de cohésion sociale a évolué depuis les premières études sociologiques et psychologiques qui lui ont été consacrées. Ce concept remonte à Émile Durkheim, un des architectes de la sociologie moderne (Pahl, 1991), qui définit la cohésion sociale comme l'interdépendance ou la solidarité entre les individus, avec des liens sociaux forts et sans conflit social (Fonseca, Lukosch and Brazier, 2019). Se fondant sur ce concept, dans les années 1950 Talcott Parsons a préconisé une approche fonctionnaliste consistant à appréhender la société comme un système composé de sous-systèmes interdépendants dont la cohésion est assurée par des valeurs partagées reproduites par socialisation (Jenson, 1998). Lott et Lott (Lott and Lott 1961) ont par la suite défini la cohésion sociale comme des attitudes positives réciproques entre les individus d'un groupe. Au sens psychologique, Sigmund Freud définit la cohésion sociale comme la formation de liens affectifs entre des individus ayant des caractéristiques communes (Fonseca, Lukosch and Brazier, 2019). Allport (Allport, 1954) a théorisé que des caractéristiques communes n'étaient pas indispensables à la cohésion sociale et que les contacts entre des groupes distincts pouvaient la favoriser. Son hypothèse a pour postulat que, sous certaines conditions comme l'égalité de statut et des objectifs communs, les contacts entre groupes réduisent les préjugés et favorisent la coopération. L'idée selon laquelle la cohésion sociale n'est pas déterminée par l'homogénéité des caractéristiques individuelles trouve un écho dans la conception actuelle de la cohésion, qui met en avant homogénéité des valeurs, égalité des chances socioéconomiques, sentiment d'appartenance, mobilité sociale et capital social.

8. Des recherches plus récentes visant à donner une définition explicite de la cohésion sociale en mettant en relief les disparités socioéconomiques et l'exclusion sociale ont eu un très grand retentissement (Chan, To and Chan, 2006). Ainsi, dans sa définition de la cohésion sociale le Conseil de l'Europe (2008) insiste sur la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à réduire les disparités au minimum et à éviter la marginalisation, cette définition reflétant le souci du Comité européen pour la cohésion sociale d'éradiquer la pauvreté, de réduire les inégalités et, plus généralement, de promouvoir l'inclusion sociale.

9. Des organisations internationales, des gouvernements nationaux et des universitaires ont avancé une pluralité de définitions et d'applications du concept de cohésion sociale. Quelques définitions ont été retenues et sont exposées dans le tableau 1 ci-après.

10. La cohésion sociale est un concept à distinguer de concepts proches tout aussi complexes et multidimensionnels, tels que l'inclusion sociale (UNECE, 2022) et le capital social (Scrivens and Smith, 2013). Cette distinction est toutefois compliquée par les chevauchements conceptuels, les interrelations empiriques entre ces concepts et l'absence de consensus sur la définition de chacun (Scrivens and Smith, 2013 ; UNECE, 2022). Cela étant, par rapport aux autres concepts la cohésion sociale est axée plus précisément sur la force des liens entre les membres de la société.

Tableau 1
Quelques définitions de la cohésion sociale

Définitions	Source
La cohésion sociale est un concept large possédant plusieurs dimensions : sentiment d'appartenance et participation active ; confiance ; inégalité ; exclusion ; mobilité.	OCDE (2011)
La cohésion peut être l'aboutissement de facteurs essentiellement historiques et culturels (normes de confiance et d'appartenance ayant évolué de pair au fil du temps au gré de politiques symboliques et de modèles de formation d'État et de nation de longue durée). La cohésion sociale peut aussi être l'aboutissement d'un processus plus rationnel ou fonctionnel et elle découle alors de réseaux d'interactions, comme les échanges et interdépendances économiques. La confiance et la tolérance peuvent donc naître d'échanges économiques mutuellement avantageux et d'interactions pratiques au quotidien.	PNUD (2020)
Les connexions et relations entre les unités sociétales telles que les individus, les groupes (et) les associations [...] ; constituent le ciment qui maintient les communautés ensemble. La cohésion naît des connexions reposant sur un sentiment partagé d'appartenance et d'attachement, des valeurs similaires, la confiance et un sentiment de solidarité sociale.	Institut australien de la santé et du bien-être (2005)
La capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant toute polarisation.	Conseil de l'Europe (2005)
La cohésion sociale est fondée sur la volonté des individus de coopérer et d'agir ensemble à tous les niveaux de la société pour atteindre des objectifs communs.	Ministère du patrimoine canadien (Jeannotte et al., 2002)
La cohésion sociale implique la construction de valeurs partagées et de communautés d'interprétation, la réduction des disparités en matière de richesse et de revenus et, d'une manière générale, de susciter le sentiment d'être engagé dans une entreprise commune, d'être confronté à des défis partagés et d'appartenir à une même communauté.	Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (Maxwell, 1996)
État des choses concernant les interactions verticales et horizontales de la société, se caractérisant par un ensemble d'attitudes et de normes englobant la confiance, le sentiment d'appartenance et la volonté de participer et d'aider, ainsi que leurs manifestations comportementales.	Chan, To et Chan (2006)
La cohésion sociale renvoie pour l'essentiel à la présence de mécanismes structurels et attitudinaux de solidarité, de coopération et d'échange entre les citoyens d'une société. Ces réseaux constitutifs peuvent être matériels ou structurels (échange de biens, interactions économiques) ou immatériels (relations informelles, identités partagées).	Botterman, Hooghe et Reeskens (2012)

B. Un concept multidimensionnel

11. Depuis le milieu des années 1990 la cohésion sociale fait l'objet d'une attention accrue de la part des décideurs et des universitaires. Leurs travaux sont davantage pluralistes que les travaux antérieurs, la cohésion sociale étant définie par rapport à de multiples dimensions. En tant que concept latent non observable ou mesurable directement, la cohésion sociale est évaluée à l'aune de ses dimensions suscitant le plus d'intérêt. Dans ce contexte, dimension s'entend d'un élément constitutif de la cohésion sociale.

12. Les discussions sur les dimensions constitutives de la cohésion sociale se poursuivent et dans les études différentes dimensions sont abordées. Jenson (Jenson, 1998) retient cinq dimensions juxtaposant facteurs de cohésion et facteurs d'incohésion : l'appartenance et son opposé l'isolement ; l'inclusion et son opposé l'exclusion ; la participation et son opposé la

non-participation ; la reconnaissance et son opposé le rejet ; la légitimité et son opposé l'illégitimité. Bernard (Bernard, 1999) a ajouté une sixième dimension : l'égalité et son opposé l'inégalité. Rajulton, Ravanera et Beaujot (Rajulton, Ravanera and Beaujot 2007) ont adapté cette conceptualisation multidimensionnelle en distinguant trois catégories : économique (inclusion et égalité) ; politique (légitimité et participation) ; sociale (reconnaissance et participation). Chan et al. (Chan et al. 2006) ont circonscrit la cohésion sociale en définissant trois dimensions : confiance ; sentiment d'appartenance ; volonté de participer et d'aider. L'OCDE (OECD, 2011, 2014) propose quant à elle un cadre de cohésion sociale s'inscrivant dans trois grandes dimensions : capital social (confiance dans les institutions, engagement citoyen, perception de la corruption, normes sociales ; inclusion sociale (pauvreté et inégalité) ; mobilité sociale (à quel point les gens peuvent, ou croient pouvoir, améliorer leur position dans la société). Ce cadre incorpore des indicateurs objectifs et subjectifs. Autre exemple, l'indice de cohésion sociale d'Ipsos combine plusieurs indicateurs en lien avec les relations sociales (confiance en autrui, priorités partagées, respect de la diversité) et met en avant des facteurs d'unité (identité nationale, confiance dans l'État, équité) et la recherche du bien commun (aide mutuelle, respect de la loi, éthique) (Ipsos, 2020). Plusieurs motifs de discrimination (origine ethnique, âge, religion, orientation sexuelle, par exemple) sont d'autres éléments majeurs influant sur la cohésion sociale, en tant que sous-éléments de dimensions comme l'inclusion sociale et la reconnaissance ou en tant que dimensions à part entière.

13. Le concept de cohésion sociale a été critiqué pour son caractère trop général et englobant. L'étendue de son champ facilite certes les analyses à grande échelle mais elle peut à l'opposé réduire l'apport de ce concept à la mise en évidence des questions et tendances clés. Détecter les menaces à la cohésion sociale est en effet alors une gageure. Si sa définition reste vague, la cohésion sociale a alors une utilité moindre que les concepts à la définition plus étroite applicables à des questions et contextes spécifiques.

14. Les relations entre les dimensions de la cohésion sociale et leur position dans les modèles théoriques demeurent controversées. Friedkin (Friedkin, 2004) juge toujours plus confuses les études consacrées à la cohésion sociale à cause des difficultés rencontrées pour concilier un grand nombre de dimensions concurrentes qui occupent différentes positions théoriques les unes par rapport aux autres en tant que variables antécédentes, d'intervention ou de résultat. Ainsi, dans leur analyse documentaire Schiefer et van der Noll (Schiefer and van der Noll, 2017) constatent que les relations sociales, le sentiment d'appartenance, la recherche du bien commun, l'(in)égalité, la qualité de vie et les valeurs partagées sont les six des dimensions les plus courantes de la cohésion sociale retenues dans les études considérées, mais ils écartent les trois dernières car selon eux ce sont des variables antécédentes ou des conséquences de la cohésion sociale et non des dimensions en tant que telles de la cohésion.

15. Comme indiqué plus haut, la cohésion sociale est un concept latent, ce qui signifie qu'elle n'est pas observable directement et doit être évaluée au regard de ses dimensions ou facteurs constitutifs. Ces dimensions (par exemple, le capital social, l'inclusion sociale) sont souvent elles-mêmes des concepts latents à évaluer à l'aide de multiples indicateurs (Scrivens and Smith, 2013 ; UNECE, 2022). Une telle démarche nécessite d'élaborer des cadres plutôt vastes, incorporant de multiples dimensions, dont chacune est saisie à partir de ses indicateurs constitutifs. Dans ces cadres, les relations sont souvent interdépendantes. La cohésion sociale est globalement difficile à rendre opérationnelle et à mesurer car c'est un construit latent dont les constituants mesurés présentent des niveaux élevés d'endogénéité et d'interdépendance.

C. Un concept pluriniveau

16. La cohésion sociale est un concept pluriniveau, ce qui veut dire que le ciment unissant les membres d'une société peut être considéré au regard du vécu ou des réalisations des individus, des groupes, des communautés, des institutions et des nations. L'interaction entre ces différents niveaux d'analyse requiert un examen plus poussé.

17. Le choix de l'unité d'analyse est crucial compte tenu des différences de contexte et de degré de cohésion entre les différents niveaux. Les indicateurs de cohésion peuvent en effet diverger fortement d'un niveau à l'autre (municipalité et État par exemple) ou selon des

groupes particuliers par rapport à la population générale. Les pays peuvent quant à eux décider de se focaliser sur des dimensions et des niveaux d'analyse différents en fonction de leur contexte régional, comme expliqué dans la sous-section suivante.

18. Une matrice 2x2 permet une catégorisation simple mais potentiellement utile, les dimensions étant distinguées selon les niveaux d'analyse horizontaux (centrés sur la société) ou verticaux (centrés sur l'État), les deux étant subdivisés en composantes subjectives et objectives (Chan, To and Chan, 2006 ; UNDP, 2020). Cette conceptualisation simple fait ressortir qu'il est important d'intégrer l'étude des différentes dimensions de la cohésion sociale aux différents niveaux d'analyse.

D. Spécificité du contexte

19. La prise en compte du contexte est cruciale car les régions présentent des spécificités très marquées et les éléments définissant la cohésion sociale varient beaucoup selon les pays. Par exemple, la mobilité sociale occupe une place majeure dans la réflexion sur la cohésion sociale aux États-Unis (OECD, 2011), alors qu'aux Pays-Bas la participation et la confiance sont mises en avant (Schmeets and te Riele, 2014 ; UNECE, 2022). Dans une étude sur les régions flamandes de Belgique, Botterman et al. (Botterman et al, 2012) concluent que si l'on intègre les multiples dimensions aucune mesure unique ne permet de déterminer le degré de cohésion en raison des différences de contexte entre zones rurales et zones urbaines.

20. Les spécificités régionales peuvent aussi déterminer le niveau de désagrégation des données retenues, qu'il s'agisse d'un groupe particulier, d'une institution ou d'une autre unité d'analyse. Dans plusieurs pays il pourrait être nécessaire d'adapter les dimensions afin de tenir compte des composantes ethnoculturelles ou autochtones de la cohésion sociale. Par exemple, les populations autochtones peuvent avoir des points de vue très différents sur la cohésion et les divers obstacles à la cohésion sociale. D'autres exemples existent au sein de différents groupes sociétaux et ethniques dans un ensemble de pays, ce qui peut avoir des incidences sur le niveau de désagrégation nécessaire pour présenter les résultats ainsi que sur les mesures/dimensions retenues.

21. Le contexte temporel est tout aussi important, car les menaces à la cohésion sociale sont dynamiques et se manifestent à différents moments. Ainsi, l'accent mis dans le discours public sur la fracturation ethnique, la polarisation politique ou tout autre sujet lié à la cohésion sociale découle en général d'événements sociopolitiques ou économiques récents.

IV. Cadres de quelques pays

22. Les cadres nationaux en place dans les différents pays sont chacun le reflet des contextes respectifs de ces pays ainsi que des dimensions et des unités d'analyse spécifiques qu'ils ont retenues. Cette sous-section dresse un tableau d'ensemble de certains de ces cadres, définis au regard de conditions spécifiques variant selon les pays, et elle donne une idée des sujets d'intérêt entrant dans le champ d'étude de la question de la cohésion sociale.

23. Au **Canada**, la cohésion sociale est une pièce maîtresse du Cadre de qualité de vie pour le Canada, élaboré lors de consultations dirigées par le Ministère canadien des finances et rendu public dans le Budget de 2021 (Government of Canada, 2021). Le Cadre prévoit de mesurer la cohésion sociale et les rapports sociaux au moyen d'indicateurs clés comme le sentiment d'appartenance à une communauté locale, le fait d'avoir quelqu'un sur qui compter, la confiance en autrui, le bénévolat, la satisfaction à l'égard des relations personnelles, l'isolement et l'accessibilité de l'environnement. Le Cadre s'inspire de travaux antérieurs sur la cohésion sociale menés par Patrimoine Canada à la fin des années 1990 et au début des années 2000 avec pour thèmes principaux les rapports sociaux et le sentiment d'appartenance, l'identité culturelle et nationale, la participation politique et l'inclusion économique (Jeannotte et al., 2002). Dans le contexte canadien, l'accent est mis aussi sur les populations autochtones et les questions de diversité en tant que domaines de valeurs partagées et d'analyse des faits de discrimination (voir l'annexe technique, qui reprend des données de l'Enquête sociale canadienne de Statistique Canada).

24. Le Comité européen pour la cohésion sociale, dont les membres sont désignés par les membres du Conseil de l'Europe, a défini un cadre, non national donc, dans l'exercice du mandat qui lui a été confié de procéder à des analyses, de formuler des recommandations et de promouvoir le dialogue sur la cohésion sociale (Council of Europe, 2022). Comme la Plateforme européenne de cohésion sociale qui l'a précédé, le Comité facilite le dialogue et le partage de bonnes pratiques entre les États membres sur des sujets tels que la cohésion sociale, l'éradication de la pauvreté et les programmes de revenu minimum, tous pertinents dans l'optique de l'avancement de droits sociaux (Council of Europe, 2022). En 2005, le Conseil de l'Europe a produit un guide méthodologique complet sur la définition et la mesure de la cohésion sociale (Conseil de l'Europe, 2005). Ce guide fournit des indications et compare l'approche de la cohésion sociale adoptée par le Conseil à des approches concurrentes. La cohésion sociale est définie « [...] comme la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités au minimum et en évitant la polarisation » (Council of Europe, 2005).

25. Au **Royaume-Uni**, l'équipe d'examen du concept de cohésion communautaire en a donné une définition en 2001. Dans son rapport dit « Rapport Cantle » (Home Office, 2001), l'équipe constate que les différentes communautés mènent chacune de leur côté des vies parallèles, ce qui amène à porter un regard critique sur un multiculturalisme caractérisé par la coexistence de grands groupes (« Britanniques blancs » et « Asiatiques ») qui vivent des vies séparées donnant lieu à peu d'interactions et réduisant les possibilités de développer des valeurs communes. Ce rapport distingue plusieurs dimensions de la cohésion communautaire préconisée, dont les valeurs communes et la culture citoyenne, l'ordre social et le contrôle social, la solidarité sociale et la réduction des disparités de richesse, les réseaux sociaux et le capital social, et l'attachement au lieu et l'identité (Home Office, 2001). Une des recommandations majeures du rapport est de faire fond sur la théorie des contacts, selon laquelle l'exposition à différents groupes et des interactions accrues entre groupes peuvent aider à réduire le fossé les séparant. Cantle (Cantle, 2008) estime que la cohésion communautaire est un concept porteur d'un nouveau cadre d'action visant à abattre les barrières entre communautés et à saisir les causes foncières du racisme et de la peur de la différence. Plusieurs initiatives ont été menées ensuite au Royaume-Uni pour y promouvoir la cohésion communautaire (Department for Communities and Local Government, 2009).

26. En **Nouvelle-Zélande**, la cohésion sociale a commencé à susciter de l'attention dès le début des années 2000 (Spoonley et al., 2005), mais elle a connu un surcroît d'intérêt après les attentats de mars 2019 contre deux mosquées à Christchurch. Dans son rapport, la Commission royale d'enquête sur l'attaque terroriste contre les masjidain (deux mosquées) à Christchurch le 15 mars 2019 constate que les sociétés polarisées autour de différences politiques, sociales, culturelles, environnementales, économiques, ethniques ou religieuses créent des conditions propices à l'élaboration et à l'essor d'idéologies radicales (Royal Commission of Inquiry, 2020). Elle estime que la cohésion sociale est souhaitable pour nombre de raisons, l'une étant qu'elle est essentielle pour prévenir la montée d'idéologies radicales nuisibles et, en aval, de l'extrémisme violent. La définition plus étroite de la cohésion sociale retenue dans ce rapport est axée sur la réduction de la violence extrémiste et s'articule autour de concepts communs de la cohésion comme le sentiment d'appartenance, l'inclusion sociale, la participation, la reconnaissance et la légitimité (Royal Commission of Inquiry, 2020). Dans sa définition de la cohésion sociale la Nouvelle-Zélande fait une large place aux droits des autochtones, car la création d'une société porteuse de cohésion sociale en Aotearoa/Nouvelle-Zélande a pour fondements le Traité de Waitangi (Tiriti o Waitangi), la conception du monde māori (Te Ao Māori) et la relation Māori-Couronne[1].

27. En **Australie**, le Ministère de l'intérieur voit dans la promotion de la cohésion sociale une de ses missions principales s'articulant pour l'essentiel autour des concepts de valeurs partagées, de multiculturalisme et d'identité nationale inclusive (Department of Home Affairs, 2022). La Commission australienne des droits humains, organisme indépendant institué par une loi du Parlement fédéral de l'Australie, a publié un guide des ressources pour renforcer la cohésion sociale au sein des communautés locales (Australian Human Rights

[1] http://www.beehive.govt.nz/release/social-cohesion-programme-address-incitement-hatred-and-discrimination

Commission, 2015). La première étape préconisée dans ce guide consiste à mesurer la cohésion sociale en fixant une base de référence, par exemple l'indice Scanlon-Monash, qui retient cinq dimensions : sentiment d'appartenance et sentiment de valeur ; justice sociale et équité ; participation politique ; points de vue sur la discrimination, l'immigration et les traditions ; optimisme quant à l'avenir (Markus and Dharmalingam, 2013).

V. Quelques exemples de menaces à la cohésion sociale

28. Le concept de cohésion sociale continue à susciter l'intérêt du public et des décideurs, ce qui tient sans doute à son caractère intuitif et à son apport potentiel à l'aptitude des sociétés à surmonter les défis, à fonctionner avec efficacité et à permettre de mener une vie gratifiante. Cet intérêt continu pourrait aussi tenir à la conscience du fait que construire la cohésion sociale est plus difficile que de la détruire. Ainsi, durant la pandémie de COVID-19 les mesures de santé publique ont d'abord été bien accueillies, induisant un renforcement de l'unité nationale et du soutien aux travailleurs de la santé et aux autres travailleurs de première ligne, avant de susciter rapidement des dissensions, parfois graves, dans la population de certains pays, et ont ainsi montré la rapidité avec laquelle la cohésion pouvait s'éroder. L'intérêt porté à la cohésion sociale tend, sans surprise, à culminer quand cette cohésion semble menacée.

29. Procéder à un examen exhaustif des menaces à la cohésion sociale n'est pas possible en raison de l'étendue de son champ et de la pluralité et de la diversité des facteurs de risque. Broadhead (Broadhead, 2022) distingue trois catégories (économiques, socioculturelles et politiques) de menaces à la cohésion sociale, tout en constatant que de nombreux problèmes enjambent ces trois catégories. Ainsi, l'inégalité des chances a des conséquences avant tout économiques, mais elles peuvent aussi être socioculturelles et politiques. Comme indiqué plus haut, les menaces à la cohésion sociale varient aussi d'un pays à l'autre.

30. La technologie et les médias sociaux requièrent une attention particulière dans le contexte d'une société en voie de numérisation. Les médias sociaux peuvent fortement contribuer à créer du lien entre les personnes et à faciliter les communications mais peuvent, à l'opposé, nuire la cohésion sociale. Les menaces dont ils sont porteurs relèvent de trois catégories (sociales, politiques et économiques) et ont des incidences sociopolitiques en tant que sources de dissension découlant de l'érosion des liens sociaux et de la survisibilité des opinions extrêmes. Des éléments comme la désinformation, les algorithmes privilégiant certains contenus et le remplacement des formes traditionnelles d'information par les médias sociaux requièrent de l'attention dans l'optique de la cohésion sociale et appellent un examen plus poussé.

31. L'analyse des menaces à la cohésion sociale peut utilement concourir à dégager les incidences des questions en émergence sur les différentes dimensions de la cohésion sociale. Il convient de préciser que la présente section n'a pas pour objet de définir a contrario la cohésion sociale (la définition de la cohésion sociale étant traitée dans la section III) mais d'éclairer certains éléments de contextes en mutation dans lesquels la cohésion sociale continue ou non à se reproduire suffisamment.

A. Perspectives économiques

32. La situation macroéconomique et ses effets sur les personnes et les ménages est une considération majeure dans l'examen des menaces à la cohésion sociale. L'année 2022 a été marquée par une forte poussée de l'inflation, la hausse des taux d'intérêt, des perturbations sur les marchés de l'énergie et d'autres difficultés économiques. Dans de nombreux pays la situation financière des ménages n'a cessé de se dégrader, le degré d'exposition aux risques économiques étant toutefois inégal selon les groupes de population.

33. Les menaces économiques à la cohésion sociale sont certaines formes de privation relative (inégalité, par exemple) et de privation absolue (pauvreté, manque d'accès aux services nécessaires, manque de sécurité économique, par exemple) et le peu de mobilité sociale. Les diverses formes de privation absolue ou relative (faible mobilité socioéconomique, inégalité des revenus et des richesses, pauvreté) nuisent à la cohésion

sociale entre les groupes socioéconomiques, en particulier, et dans d'autres dimensions (par exemple, groupe ethnique et genre).

34. Des travaux récents de la CEE (UNECE, 2022) établissent un lien entre la pauvreté et d'autres formes de privation absolue (ne pas disposer des ressources nécessaires pour couvrir ses besoins de base) et le recul de la cohésion sociale par érosion du bien-être immédiat et du sentiment d'inclusion et un amoindrissement de l'espoir d'un avenir meilleur. De même que pour la perception de l'avenir, des niveaux élevés d'exclusion sociale peuvent influer défavorablement sur la perception de la mobilité sociale et creuser ainsi le fossé entre groupes socioéconomiques. Pareillement, le manque d'accès au logement ou aux services essentiels, dont les soins de santé, peut contribuer à la marginalisation sociale et nuire ainsi à la cohésion.

35. La privation relative prend avant tout la forme d'inégalités et d'obstacles à la mobilité sociale. À l'opposé de la privation absolue, elle renvoie non pas à l'exclusion par rapport à un seuil déterminé mais à des disparités croissantes. Les inégalités entre groupes exclus et groupes privilégiés affaiblissent le sentiment d'appartenance (Wilkinson and Pickett, 2009) et érodent la cohésion sociale. Ces inégalités et diverses formes d'exclusion sociale peuvent avoir des répercussions sur le ressenti de la mobilité sociale par les personnes et, donc, sur leur sentiment de solidarité avec les autres membres de la société et leur sentiment d'inclusion. La mondialisation est un exemple couramment étudié de privation relative découlant de transformations structurelles de la société (Stanley, 2003 ; OECD, 2011 ; Green and Janmaat, 2011 ; Schiefer and van der Noll, 2017). L'abondante littérature consacrée à l'érosion de la classe moyenne et au déplacement des emplois entraîné par la mondialisation met en évidence que certains éléments de la mondialisation perturbent la cohésion sociale. Les conclusions de cette littérature indiquent que les niveaux élevés d'inégalités, les chocs sur l'emploi et les revenus locaux et le sentiment d'un affaiblissement de la mobilité sociale sont autant de phénomènes nuisibles à la cohésion sociale.

B. Perspectives socioculturelles

36. Un vaste ensemble de questions sociales et culturelles peut influer sur la cohésion sociale. Les soucis financiers des ménages figurent parmi les nombreuses préoccupations et craintes qu'expriment les gens. Trois de ces questions sont prises en considération ici : les valeurs et normes communes ; l'impact de la numérisation ; les angoisses sociales.

37. Un affaiblissement de l'identité nationale ou le défaut de valeurs partagées (au sein d'un groupe ou entre groupes) peut nuire à la cohésion sociale. Jeannotte et al. (Jeannotte et al., 2002) définissent l'identité nationale comme englobant des éléments tels que la culture citoyenne et sociétale, le patrimoine, l'histoire, les symboles et les valeurs. Ils avancent que les valeurs sous-tendent la vie quotidienne et que la notion d'un ensemble de valeurs fondamentales est attrayante en temps d'incertitude accrue (Jeannotte et al., 2002, 18). De même, l'exclusion culturelle, en mettant les groupes minoritaires exclus dans l'impossibilité de participer à la vie culturelle de la société, réduit le sentiment d'appartenance et de reconnaissance − deux dimensions de la cohésion sociale (Jeannotte et al., 2002). Les normes et pratiques sociales partagées sont un terrain d'entente nécessaire pour resserrer les liens sociaux. L'évolution démographique et l'immigration peuvent influer sur les valeurs, les normes et les identités nationales partagées, mais les valeurs concurrentes et les différences d'attitude sont des éléments cruciaux contribuant à la durabilité sociale à long terme (Jeannotte et al., 2002, 28) et font partie intégrante du processus démocratique. Une faible diversité (voire l'homogénéité des valeurs) n'est pas la solution pour renforcer la cohésion sociale.

38. La numérisation a des répercussions immenses et généralisées qui en font un phénomène social influant sur la cohésion sociale. Le champ de la transformation numérique est immense et concerne pratiquement tous les aspects de la vie des personnes. La transformation numérique (les changements sociaux associés aux technologies de l'information et de la communication, à l'automatisation, à l'intelligence artificielle et à d'autres technologies numériques) continue à remodeler la vie des individus, des communautés et des sociétés. Les travaux consacrés par des universitaires à la cohésion sociale à la fin des années 1990 et au début des années 2000 étaient axés sur la dégradation

affectant le capital social et la participation sociale (Putnam, 2000 ; Jeannotte, 2003), certains constatant que la télévision, une des premières formes de la numérisation, affaiblissait les liens sociaux. Même si certains contestent que la numérisation tende à éroder la cohésion sociale, des interrogations subsistent quant aux liens entre usage des médias sociaux et relâchement des liens sociaux. Outre leurs possibles incidences sociales, l'internet et les technologies numériques sont au cœur des débats sur la polarisation politique (voir la sous-section suivante).

39. La survisibilité des opinions extrêmes et l'exposition limitée aux opinions contraires peuvent concourir à polariser les opinions (Levendusky, 2013). Les effets des « caisses de résonnance », qui amplifient ou renforcent les opinions polarisées du fait de la survisibilité des opinions extrêmes et du défaut d'exposition aux opinions contraires peuvent varier d'un pays à l'autre, tout comme les effets des médias partisans (Prior, 2013).

40. Les tensions géopolitiques, le changement climatique et le recul du bien-être sont aussi jugés susceptibles de menacer la cohésion sociale. Selon le baromètre de confiance Edelman 2022, des peurs sociétales sont exprimées dans les 28 pays étudiés, les inquiétudes concernant la perte d'emploi et le changement climatique arrivant en tête de liste (Edelman, 2022). Des inquiétudes concernant la cybersécurité, l'érosion des libertés individuelles et l'exposition aux préjugés ou au racisme sont exprimées par une proportion croissante de la population dans de nombreux pays. La montée des inquiétudes sociales et le recul du bien-être sont en général estimés être le résultat et non la cause de la perte de cohésion sociale, mais, combinées à la perte de confiance dans les institutions, ces inquiétudes risquent d'accentuer l'érosion de la cohésion sociale (Edelman, 2022).

C. Perspectives politiques

41. Les menaces politiques à la cohésion sociale, et tout particulièrement sans doute la polarisation politique, influent sur la cohésion sociale. La polarisation politique est définie comme le processus par lequel les différences entre les groupes sont toujours plus condensées en une dimension homogène.

42. La polarisation politique est en général envisagée à deux niveaux : polarisation de l'élite dirigeante ; polarisation de masse dans la société. C'est sur cette dernière que l'accent est mis ici. La polarisation politique est envisagée aussi à l'aune des dimensions idéologiques et affectives. La polarisation idéologique reflète les divergences de vues sur les questions politiques sans englober les sentiments et le ressenti des personnes envers les membres du groupe intérieur ou du groupe extérieur (Owen et al., 2019). Ces sentiments et ce ressenti relèvent de la polarisation affective, qui se traduit en général par de l'empathie envers les membres du groupe intérieur et de l'antipathie, de l'animosité ou des préjugés envers les membres du groupe extérieur (Iyengar and Westwood, 2015 ; Hobolt, Leeper and Tilley, 2021). La polarisation affective peut finir par réduire la communication et l'interaction sociale entre les groupes, ce qui fracture davantage encore la société (McCoy, Rahman and Somer, 2018 ; Simas, Clifford and Kirkland, 2020).

43. Un troisième type de polarisation, dite interactionnelle (Yarchi, Baden and Kligler-Vilenchik, 2021), renvoie à l'uniformisation au sein de chaque groupe suite à un tri accru selon des clivages partisans et la cohérence idéologique. Le fait que les individus gravitent autour de réseaux de personnes à l'idéologie et aux attitudes analogues (notion d'homophilie) contribuerait à la polarisation (McPherson, Smith-Lovin and Cook, 2001). Le tri partisan et la cohérence au sein du groupe peuvent ne pas relever d'une polarisation politique en soi tout en aboutissant à intensifier l'identification selon les lignes partisanes existantes. Des commentateurs estiment que l'évolution de certains pays est marquée par ce type de tri (Baldassarri and Gelman, 2008 ; Mason, 2013 ; Owen et al., 2019 ; Besco, 2021).

44. La polarisation politique est souvent considérée avoir pour déterminants principaux l'insatisfaction ou la marginalisation de certains groupes de population. L'exclusion socioéconomique et les obstacles à la mobilité en seraient des moteurs (Grechyna, 2016 ; Alesina et al., 2020) et sont souvent imputés à la mondialisation et à des phénomènes comme l'immigration et le commerce international (Alesina et al., 2020 ; Rodrik, 2020). Autor et al. (Autor et al., 2020) montrent qu'aux États-Unis la concurrence exacerbée des importations

venues de Chine a accentué la polarisation face aux bouleversements qu'elles ont induits sur le marché du travail local. Outre les facteurs économiques, les facteurs sociaux et politiques, en particulier l'action des dirigeants politiques, passent pour jouer un rôle déterminant.

45. Les niveaux de confiance, en particulier dans les institutions, influent sur la polarisation politique et, plus généralement, sur la cohésion sociale. Les institutions jouent un rôle vital dans le fonctionnement des sociétés et il est important que la population les soutiennent et les considèrent légitimes. La baisse du niveau de confiance dans les institutions est donc préoccupante. Le baromètre de confiance Edelman 2022 fait apparaître de faibles niveaux de confiance dans les institutions pour de nombreux pays étudiés, ainsi que de faibles niveaux de confiance dans les sources d'information et dans les personnes ayant des opinions contraires (Edelman, 2022). Des études récentes (Parkin, 2021 ; Pew Research, 2022) concluent à une baisse du niveau de confiance dans ces domaines et d'autres.

46. Les opinions divergentes et la contestation politique sont inhérentes au processus démocratique, mais la polarisation peut être préjudiciable si elle outrepasse la contestation politique normale, car elle peut engendrer une dynamique de conflits intergroupes qui supprime ou inhibe l'expression d'opinions divergentes et le débat politique. La polarisation entre groupes de la société peut se traduire par la réticence croissante à faire des compromis et par le rejet de la responsabilité de l'incivilité politique sur les membres de la société extérieurs au groupe (Wolf, Strachan and Shea, 2012). La compréhension commune et l'entente sur les faits fondamentaux peuvent s'éroder et éloigner ainsi toujours plus les groupes les uns des autres, réduisant d'autant les possibilités de dialogue (Alesina et al, 2020 ; McCoy, Rahman and Somer, 2018 ; McCoy and Somer, 2019).

VI. Incidences pour les organismes nationaux de statistique

47. Comme constaté tout au long de cet examen, les définitions et la mesure de la cohésion sociale continuent à faire débat en raison de la pluralité des approches conceptuelles, de la diversité des contextes nationaux dans lesquels s'applique ce concept et du vaste ensemble de phénomènes économiques, sociaux et politiques susceptibles d'en être des déterminants. Il est dès lors difficile de définir les priorités aux fins de la collecte de données sur la cohésion sociale et de sa mesure. La cohésion sociale chevauche d'autres concepts (l'exclusion sociale par exemple) et certains cadres d'indicateurs font double emploi, autant d'éléments additionnels à prendre en considération au moment de définir les priorités des ONS en matière de mesure et de collecte de données.

48. La coordination entre les ONS est un autre sujet à considérer. La cohésion sociale s'inscrit dans un espace et un temps spécifiques, ce qui explique en partie les différences que présentent les cadres et les mesures et amène à se demander si la cohésion sociale requiert une approche nationale plutôt qu'internationale. Ce serait toutefois une erreur de négliger les points communs que la cohésion sociale présente dans les différents pays, dont bon nombre sont des phénomènes sociaux, en particulier les rapports sociaux (ou le capital social), la confiance, la participation et la recherche du bien commun. La coordination internationale pourrait donc porter davantage sur le choix des indicateurs que sur une définition convenue du périmètre du concept.

49. La cohésion sociale est un concept multidimensionnel et latent, si bien qu'une quelconque mesure unique cumulative ne saurait suffire à la saisir. Le coefficient de pondération à attribuer à chacun de ses indicateurs constitutifs est depuis toujours une difficulté majeure à surmonter pour élaborer des indices sociaux. La cohésion sociale ne fait pas exception et doit être évaluée en suivant son niveau et son évolution à l'aune de multiples dimensions à chacune desquelles sont associés plusieurs indicateurs. Les cadres d'indicateurs permettent de déceler les tendances en émergence et de procéder à des comparaisons internationales, mais pas de savoir exactement à quel point la cohésion sociale a évolué au fil du temps. La plupart des études consacrées à ce sujet sont donc axées sur certaines dimensions de la cohésion sociale et non sur la cohésion sociale globale. Il est peut-être alors préférable de concevoir la cohésion sociale comme une approche et non comme un concept.

50. Les ONS sont dans l'ensemble bien placés pour fournir des informations économiques en lien avec la cohésion sociale. Les données provenant de sources administratives et

d'enquêtes apportent des informations sur l'emploi, les revenus, les impôts et les transferts, la propriété des entreprises, la couverture des systèmes de retraite et d'autres traits saillants. Ces informations sont en général disponibles pour les individus, les ménages, les entreprises, les quartiers, les régions et les nations, donc pour une analyse à tous les niveaux auxquels la cohésion sociale est censée opérer. Les approches de la cohésion sociale axées sur la pauvreté, les inégalités de revenus, les trajectoires salariales ou les perturbations sur le marché du travail local ont beaucoup à apporter. Les indicateurs économiques ne suffisent pourtant pas à eux seuls à nourrir les modèles de cohésion sociale ou à étudier les rôles interdépendants des facteurs économiques, socioculturels et politiques.

51. Les données administratives apportent une abondance d'indicateurs économiques mais peu d'indicateurs socioculturels et politiques, des exceptions notables étant les taux de participation électorale et les taux d'achèvement des enquêtes. Les ONS s'en remettent donc encore largement aux enquêtes auprès des ménages pour obtenir ces informations. Cette situation a plusieurs conséquences. D'abord, la baisse des taux de réponse aux enquêtes sur les ménages semble indiquer l'existence d'un biais de sélection non observé parmi les participants à l'enquête, ce qui a certainement une incidence sur la mesure de la cohésion sociale car les individus ayant peu confiance dans l'État sont moins susceptibles que les autres de répondre aux enquêtes des ONS. La force de la cohésion sociale pourrait s'en trouver surestimée. Les coefficients de pondérations attribués aux groupes de population visés par l'enquête peuvent ne pas suffire à corriger ce phénomène, en particulier si la non-réponse est liée à des caractères non observés (comme les vues sociétales ou idéologiques) davantage qu'à des caractères observés (l'âge, la région, le revenu, par exemple,) ayant servi à définir ces coefficients. Un biais de sélection non observé a été constaté pour certains sondages politiques, plusieurs organismes jugeant que les sondages réalisés lors de l'élection présidentielle de 2020 aux États-Unis avaient sous-estimé le vote républicain (Keeter et al., 2021).

52. Le contenu des médias sociaux et d'autres données en ligne sont une autre source d'information à envisager. Des techniques comme le moissonnage (web-scraping) et la collecte passive de données (data metering), par exemple, sont employées pour recueillir et analyser des informations accessibles au public révélatrices d'opinions et de sentiments en lien avec la cohésion sociale (DDP, 2020). Une des faiblesses de ces données est le peu de renseignements disponibles sur les caractéristiques des personnes publiant ces contenus et le degré de représentativité de leurs opinions par rapport à l'ensemble de la population. Des recherches supplémentaires s'imposent donc pour déterminer à quel point les données en ligne peuvent être exploitées aux fins d'étudier certains aspects de la cohésion sociale.

53. Outre la question de savoir qui répond aux enquêtes des ONS, on doit s'intéresser à la manière dont les personnes répondent car elle influe sur l'évaluation de la cohésion sociale. Par effet de cadrage on désigne le fait que la réponse d'une personne à une question peut être influencée par le thème du questionnaire ou son contenu antérieur. Par effet de mode de l'enquête on désigne le fait que la réponse d'un individu à une question peut être influencée par le mode d'administration de l'enquête (selon que la personne interrogée répond seule en ligne ou bien durant un entretien téléphonique avec un enquêteur par exemple). Les effets de cadrage et de mode d'une enquête peuvent ainsi influer sur toutes les réponses, mais celles à des questions subjectives exigent une attention particulière. Les personnes interrogées peuvent être moins enclines à exprimer avec sincérité leurs opinions ou sentiments sur un sujet si elles pensent que leur réponse risque de susciter une réaction négative chez l'enquêteur (biais de désirabilité sociale ou vote caché) ou si leur ligne de pensée a été amorcée par la séquence de questions posées. Des données canadiennes à paraître indiquent que les réponses aux questions sur la satisfaction dans la vie, la confiance et d'autres varient fortement selon le mode d'une enquête et son thème.

54. Inhérente au processus d'enquête, l'erreur de mesure est une considération majeure en ce qui concerne les cadres d'indicateurs destinés à suivre l'évolution dans le temps d'un phénomène (ou des résultats) dont les hausses ou les baisses sont censées dénoter des évolutions positives ou négatives dans la société. Des conclusions erronées sur ces évolutions sont possibles si les variations des indicateurs observées d'une année à une autre sont faussées par un biais de sélection ou un effet de cadrage ou de mode. L'allongement de l'intervalle entre deux collectes de données sur certains indicateurs risque d'accentuer ces difficultés.

55. Les dimensions politiques de la cohésion sociale appellent d'autres considérations de la part des ONS. Pour l'essentiel, face à la perte de confiance dans l'État et les institutions publiques constatée dans de nombreux pays, il est sans doute plus difficile et crucial que jamais que les ONS conservent la confiance et l'appui du public. Certains indicateurs nécessaires pour mesurer la cohésion sociale, tels que les conceptions idéologiques ou les opinions sur les questions politiques, peuvent ne pas être du ressort des ONS qui doivent trouver un équilibre entre leur mandat d'information du public sur les évolutions sociales en émergence et l'obligation d'apolitisme. Les ONS peuvent se retrouver dans une situation telle qu'ils doivent s'abstenir de collecter certaines informations utiles pour évaluer la cohésion sociale, notamment l'opinion des individus sur les questions, partis ou personnalités politiques.

56. Les ONS peuvent pourtant alimenter les débats en cours tout en restant apolitiques. Les réponses sur la confiance dans les institutions (pouvoirs publics, médias, universités et autres) sont autant d'indices précieux de cohésion ou de division qu'apportent les enquêtes. Le comportement politique, hormis la participation, n'est probablement pas du ressort des ONS, mais contrairement à la polarisation idéologique (points de vue, opinions ou affiliations politiques), la polarisation affective (distance sociale entre les membres d'un groupe et ceux d'un autre) est de nature sociale et non politique en soi. Mesurer ces fractures sociétales aiderait grandement à étudier la cohésion sociale en tout apolitisme et impartialité.

VII. Conclusion

57. La cohésion sociale est un concept multidimensionnel qui renvoie aux connexions sociales (au ciment liant les membres d'une société), à la solidarité et à la confiance mutuelle entre les personnes au sein d'une communauté ou d'une organisation et entre les communautés et les organisations et dans la société dans son ensemble.

58. Le présent examen résume l'évolution du concept de cohésion sociale − depuis son interprétation initiale en tant que l'interdépendance et la solidarité entre personnes à l'introduction d'indicateurs d'inclusion/exclusion sociale dans les années 1990. Les études universitaires restent axées sur les dimensions sociologiques de la cohésion sociale et les études des analystes en politiques publiques les complètent en insistant sur les disparités socioéconomiques et la mobilité sociale, qui sont des dimensions clés de la cohésion sociale.

59. Comme le montre cet examen, le concept de cohésion sociale peut être trop large et englobant s'il n'est pas circonscrit de manière adéquate par un ensemble de dimensions et de niveaux d'analyse pertinents. Étudier la cohésion sociale au sens le plus large est infaisable, et peu pratique sans doute, et il est donc probablement plus utile pour les chercheurs de concevoir la cohésion sociale comme une approche pour en étudier spécifiquement les dimensions ou les menaces à cette cohésion que d'élaborer un indice regroupant un ensemble rigide d'indicateurs. Les différentes dimensions peuvent mettre en évidence des effets conflictuels ou contradictoires sur la cohésion sociale et l'étude de dimensions spécifiques de la cohésion est donc préférable à la construction d'un indice global qui pourrait diluer ou masquer des différences cruciales entre ces dimensions.

60. La cohésion sociale est un concept qui reste difficile à rendre opérationnel car la cohésion est un construit latent (qui ne peut être observé et mesuré directement) dont les indicateurs constitutifs présentent un fort degré d'endogénéité et d'interdépendance. Les cadres mis en évidence dans cet examen sont néanmoins un guide utile quant à la manière dont les chercheurs et les analystes en politiques publiques peuvent étudier les questions en émergence dans un ensemble divers de contextes et de dimensions. Ces cadres font, pour une série de questions, apparaître dans les dimensions et les niveaux d'analyse des éléments communs adaptables à chaque contexte afin de répondre au mieux aux besoins.

61. Les ONS peuvent fortement contribuer à l'étude des nouvelles menaces pesant sur la cohésion sociale. La définition d'indicateurs quantifiables supplémentaires pourrait aider à pallier les lacunes analytiques actuelles concernant, tout particulièrement, les liens socioculturels et politiques. Les difficultés méthodologiques actuelles que soulèvent la diminution du taux de réponse aux enquêtes, l'effet du mode d'administration des enquêtes, la conception des enquêtes et les nouvelles sources potentielles de données (dont les médias

sociaux) sont des sujets prioritaires aux fins de l'analyse et de la mesure de la cohésion sociale.

VIII. Recommandations pour les travaux futurs

62. Eu égard aux conclusions de l'examen approfondi et au contexte empirique (non normatif) envisagé dans l'annexe technique, il est proposé que les ONS intéressés constituent un réseau informel de collaboration aux fins suivantes :

a) Réfléchir à l'opérationnalisation et aux applications empiriques des concepts décrits dans cet examen au lieu d'approfondir les débats théoriques sur la cohésion sociale ;

b) Cerner les dimensions de la cohésion sociale considérées les plus pertinentes et informatives dans leur contexte national ;

c) Partager avec les partenaires internationaux le contenu de leur enquête nationale actuelle ou proposée visant à mieux mesurer les dimensions constitutives de la cohésion sociale ;

d) Étudier comment la faiblesse des taux de réponse aux enquêtes sociales, les biais de sélection non observés et d'autres problèmes méthodologiques influent sur la mesure de la cohésion sociale au niveau national et réfléchir à des stratégies pour y remédier ;

e) Envisager d'autres sources de données (par exemple, l'extraction sur le Web de données de médias sociaux accessibles au public) afin de diversifier et d'améliorer la mesure de la cohésion sociale.

IX. Annexe technique

63. L'examen approfondi auquel il a été procédé ci-dessus est axé sur les aspects théoriques et conceptuels de la cohésion sociale. Cette annexe présente une approche empirique complémentaire éclairant les étapes et les résultats d'une analyse factorielle effectuée pour cerner et quantifier les dimensions (ou facteurs) liées à la cohésion sociale en se fondant sur l'Enquête sociale générale sur l'identité sociale (2020) de Statistique Canada.

A. Recours aux enquêtes sociales pour cerner les dimensions de la cohésion

64. La cohésion sociale peut se conceptualiser en intégrant de nombreuses dimensions, mais les possibilités de rendre chacune opérationnelle au moyen des données disponibles sont limitées. L'Enquête sociale générale (ESG) sur l'identité sociale 2020 de Statistique Canada est un cas d'étude intéressant à cet égard. Elle avait pour objectif principal de :

> « […] dresser un tableau d'ensemble du niveau d'identification des Canadiens, de leur sentiment d'attachement et d'appartenance et de leur fierté relativement à leur environnement social et culturel. Les composantes clés de l'Enquête sont les sujets suivants : les réseaux sociaux, la participation et l'engagement citoyens, la connaissance de l'histoire canadienne, l'appréciation des symboles nationaux, les valeurs partagées ainsi que la confiance envers les institutions et les gens. L'Enquête couvre en outre les personnes ayant pu être l'objet de discrimination avant et pendant la pandémie de la COVID-19 »[2].

65. L'ESG 2020 n'a pas été conçue spécialement pour mesurer la cohésion sociale mais le champ de son questionnaire permet de rendre opérationnel le concept en cernant plusieurs de ses dimensions. La toile de fond ainsi dressée a permis de mettre en évidence des lacunes concernant les données, la mesure et l'interprétation, ainsi que d'autres problèmes, et d'en tirer des enseignements. Le recours à l'ESG 2020 constitue un exemple utile de mise en regard de la théorie de la cohésion sociale avec des données. Les résultats, qui portent sur de nombreuses dimensions théoriques résumées dans l'examen approfondi, ne sont que

[2] Enquêtes et programmes statistiques − Enquête sociale générale − Identité sociale (IS) (statcan.gc.ca)

préliminaires, participent d'une analyse exploratoire et ne renvoient pas une image complète de la cohésion sociale. Les dimensions retenues ne fixent pas davantage un modèle normatif.

B. Recours à l'analyse factorielle pour cerner les dimensions de la cohésion sociale

66. L'analyse de la cohésion sociale à partir de l'ESG 2020 sur l'identité sociale de Statistique Canada a eu pour point de départ l'évaluation initiale du champ de son questionnaire. On a retenu un ensemble de 55 variables en lien avec la cohésion sociale, dont la confiance et la fierté relativement aux institutions canadiennes, la participation citoyenne, le capital social, les valeurs partagées, le sentiment d'appartenance et l'exclusion.

67. Il a ensuite été procédé à une analyse factorielle exploratoire, méthode statistique ayant pour but de décrire la variabilité d'un ensemble de variables observables corrélées avec un plus petit nombre de variables latentes (non observables) appelées facteurs (les dimensions de la cohésion sociale en l'occurrence). Pour ce faire, on a modélisé les réponses des variables d'un ensemble de données comme une combinaison linéaire de facteurs sous-jacents (plus un terme d'erreur) et on a estimé la relation entre chaque variable et un ensemble de facteurs en décomposant la matrice de covariance de l'ensemble de données. L'analyse factorielle est d'emploi courant pour réduire le nombre de dimensions d'un ensemble de données quand les variables sont censées refléter un plus petit nombre de facteurs sous-jacents non observés ou non observables directement.

68. Diverses opérations ont été effectuées pour ramener le nombre de variables de l'ensemble étudié à un niveau moindre permettant d'obtenir des résultats stables d'analyse factorielle. On a tout d'abord exclu les variables pour lesquelles le nombre de valeurs manquantes était élevé et c'est pourquoi n'ont pas été retenues, par exemple, les questions sur le revenu et le niveau d'éducation des amis du répondant. Ensuite, par itérations successives de modèles d'analyse factorielle exploratoire, on a utilisé le critère de Kaiser-Guttman pour déterminer le nombre approprié de facteurs puis on a exclu les variables présentant un degré élevé d'unicité (celles dont la plupart des variations n'étaient pas suffisamment expliquées par le nombre optimal de facteurs) et celles n'ayant pas de charge sur un facteur (ou une dimension). À l'issue de ce processus la solution a été de retenir neuf facteurs qui, pour l'unicité, donnaient des résultats répondant aux critères utilisés à chaque itération. Les réponses de 25 195 répondants ont été analysées et la matrice de covariance résultante a été jugée adéquate pour une analyse factorielle au regard des tests conventionnels (mesure de l'adéquation de l'échantillon de Kaiser-Meyer-Olkin = 0,89 ; test du chi carré de Bartlett = 796 519,3 sur 903 degrés de liberté).

69. Le tableau 1A présente les charges factorielles de chaque variable utilisée dans l'analyse sur chacun des neuf facteurs retenus. Les charges factorielles quantifient l'intensité de la relation entre une variable et un facteur donné et s'échelonnent de -1 à 1. Une charge factorielle élevée (plus éloignée de 0) indique que le facteur prédit mieux cette variable dans un espace comptant moins de dimensions et que la projection de la variable sur ce facteur produit de moins grandes erreurs. Seules les charges factorielles de 0,30 ou plus ont été incluses dans ce tableau. Il est à noter que l'ordre des neuf facteurs a son importance, le facteur 1 expliquant la plus forte proportion (11,7 %) de la variation totale de l'échantillon et le facteur 9 la plus faible (4,7 %). Le modèle à neuf facteurs explique 64,3 % de la variation totale des données, information figurant dans les statistiques récapitulatives dudit tableau 1A.

70. Ces neuf facteurs présentent des similitudes avec les dimensions théoriques définies dans l'examen approfondi (sect. III sur la définition de la cohésion sociale). Ainsi, la confiance dans les institutions est similaire à la dimension légitimité (Jenson, 1998), alors que la confiance, les rapports de voisinage et la discrimination trouvent un pendant dans les éléments d'inclusion et de reconnaissance sociales (Jenson, 1998 ; Jeannotte et al., 2002). La participation électorale recouvre quant à elle en partie la dimension participation citoyenne (Jenson, 1998 ; Jeannotte et al., 2002) et l'appartenance régionale et ethnoculturelle mesure un sentiment plus large d'appartenance (Jenson, 1998 ; Jeannotte et al., 2002). Enfin, l'importance relative des opinions des répondants par rapport à leur perception des opinions

de la société reflète largement la dimension valeurs partagées pour certains sujets incorporés dans l'ESG de 2020 (Jeannotte et al., 2002).

71. Facteur 1 (Confiance dans les institutions). Les variables de l'ESG de 2020 liées à la confiance dans les institutions ont été associées au facteur 1. Les charges factorielles de la confiance dans le Parlement fédéral, le système judiciaire et les tribunaux, les écoles, les banques et les grandes entreprises du Canada s'établissent entre 0,70 et 0,83. Les charges factorielles de la confiance dans les médias et la police du Canada sont un peu plus faibles, 0,65 environ, et encore plus faibles pour la confiance dans les commerces et entreprises locaux (0,45). Le facteur 1 révèle globalement une confiance plus grande dans les institutions nationales et provinciales. La fierté que suscitent la diversité et le fonctionnement de la démocratie au Canada a elle aussi été associée au facteur 1 et leurs charges factorielles sont assez faibles (0,41 et 0,46 respectivement). Une interprétation possible est que les personnes qui ont confiance dans les institutions de leur pays s'affirment fières aussi de leur pays. La fierté suscitée par la diversité et le fonctionnement de la démocratie au Canada a en outre été associée au facteur 3 (sentiment d'appartenance géographique/nationale (voir plus loin).

72. Facteur 2 (Confiance en autrui). Les questions sur la confiance d'une personne dans les personnes de la même origine ethnique, religion et langue maternelle et dans les personnes d'une ethnie, religion et langue maternelle différentes contribuent fortement au facteur 2, avec une charge factorielle supérieure à 0,90 pour chacun de ces éléments. La confiance envers les étrangers et la confiance envers les voisins ont aussi été associées à ce facteur et ont des charges respectives de 0,55 et 0,60. L'expérimentation plus poussée du modèle n'a pas permis de trouver de solution permettant d'isoler la confiance générale en tant que facteur distinct. La confiance dans les commerces et entreprises locaux a une charge factorielle modeste mais notable (0,34) sur le facteur confiance en autrui, ce qui révèle un chevauchement entre confiance dans les institutions et confiance en autrui.

73. Facteur 3 (Discrimination (A) et traitement injuste). Les répondants à l'ESG de 2020 ont répondu à une série de questions sur la discrimination ou le traitement injuste qu'elles ont pu subir les cinq années antérieures à la pandémie de COVID-19. Les cas vécus de discrimination ou de traitement injuste motivés par l'âge, le sexe, l'apparence physique, le handicap, l'identité sexuelle ou l'identité de genre ont été associés au facteur 3, les charges factorielles étant comprises entre 0,64 et 0,78. Les cas vécus de discrimination ou de traitement injuste motivés par la race ou la couleur, l'origine ethnique ou la culture, la langue ou la religion ne contribuent que très faiblement à ce facteur et, comme on le verra plus loin, constituent plutôt un facteur 6 distinct dans le modèle.

74. Facteur 4 (Participation électorale). Les questions sur la participation aux dernières élections fédérales, provinciales et municipales ont été associées au facteur 4, les charges factorielles dépassant toutes 0,90. L'intention des répondants de voter ou non aux prochaines élections fédérales a aussi été associée au facteur 4, la charge factorielle étant de 0,70.

75. Facteur 5 (Appartenance municipale/nationale). Les répondants à l'ESG de 2020 ont répondu à une série de questions sur leur sentiment d'appartenance à divers groupes et communautés. Le sentiment d'appartenance à la communauté locale, à la municipalité, à la province et au Canada a été associé au facteur 5. Les charges factorielles sont plus fortes pour les variables liées au niveau local, à savoir le sentiment d'appartenance à la municipalité (0,88) et à la communauté locale (0,78) que pour les variables liées aux droits à des niveaux supérieurs, à savoir la province (0,74) et le pays (0,62). Les répondants à l'ESG ont aussi été interrogés sur leur sentiment d'appartenance par rapport aux personnes ayant la même origine ethnique ou culturelle, la même religion et la même langue maternelle. Ces variables ont des charges assez faibles pour le facteur 5 (0,25 à 0,33), mais plutôt fortes pour le facteur 8 et sont donc, comme on le verra plus loin, traitées en tant que dimension distincte.

76. Facteur 6 (Discrimination (B) et traitement injuste). Comme exposé plus haut, le facteur 3 englobe les cas vécus de discrimination ou de traitement injuste motivés par l'âge, le sexe, l'apparence physique et d'autres caractéristiques. Les cas vécus de discrimination ou de traitement injuste motivés par la race ou la couleur, l'origine ethnique ou la culture, la langue ou la religion ont été associés au facteur 6 et constituent un concept distinct. Les charges factorielles sont plus fortes pour la discrimination ou le traitement injuste ayant pour fondement l'origine ethnique ou la culture (0,92) et la race ou de la couleur (0,80) que pour la langue et la religion (respectivement 0,69 et 0,65). La discrimination ou le traitement injuste ayant pour fondement l'apparence physique a une charge factorielle plus faible sur le facteur 6 (0,34) que sur le facteur 3 (0,65).

Tableau 1A

Variable	*Facteur 1 – Confiance dans les institutions*	*Facteur 2 – Confiance en autrui*	*Facteur 3 – Discrimination (A)*	*Facteur 4 – Participation électorale*	*Facteur 5 – Appartenance géographique*	*Facteur 6 – Discrimination (B)*	*Facteur 7 – Importance relative de la question*	*Facteur 8 – Appartenance ethnoculturelle*	*Facteur 9 – Rapports de voisinage*
Confiance dans les institutions : Police	0,656	*0,098*	*0,221*	*0,010*	*0,095*	*0,136*	*-0,140*	*0,073*	*0,128*
Confiance dans les institutions : Système judiciaire et tribunaux	0,793	*0,087*	*0,199*	*-0,057*	*0,118*	*0,003*	*-0,082*	*0,023*	*0,021*
Confiance dans les institutions : Système scolaire	0,739	*0,123*	*0,166*	*-0,013*	*0,136*	*0,058*	*-0,039*	*0,070*	*0,059*
Confiance dans les institutions : Parlement fédéral	0,825	*0,087*	*0,124*	*-0,070*	*0,153*	*-0,041*	*-0,013*	*0,042*	*-0,036*
Confiance dans les institutions : Banques	0,721	*0,076*	*0,108*	*-0,026*	*0,071*	*0,062*	*-0,133*	*0,109*	*0,063*
Confiance dans les institutions : Grandes entreprises	0,697	*0,094*	*0,159*	*-0,054*	*0,075*	*0,038*	*-0,176*	*0,117*	*0,076*
Confiance dans les institutions : Commerces/entreprises locaux	0,452	0,333	*-0,068*	*0,048*	*0,074*	*0,146*	*0,009*	*0,072*	*0,161*
Confiance dans les institutions : Médias canadiens	0,652	*0,171*	*0,041*	*-0,005*	*0,121*	*0,075*	*0,025*	*0,030*	*0,009*
Fierté : Fonctionnement de la démocratie au Canada	0,459	*0,083*	*0,129*	*0,049*	0,350	*-0,046*	*-0,027*	*0,117*	*-0,062*
Fierté : Diversité du Canada	0,414	*0,033*	*0,155*	*-0,077*	0,337	*-0,022*	*-0,210*	*0,159*	*-0,042*
Sentiment d'appartenance : Communauté locale	*0,193*	*0,120*	*0,082*	*0,061*	0,783	*0,011*	*-0,051*	*0,215*	*0,260*
Sentiment d'appartenance : Ville ou village	*0,217*	*0,107*	*0,082*	*0,047*	0,875	*0,003*	*-0,045*	*0,199*	*0,152*
Sentiment d'appartenance : Province	*0,236*	*0,107*	*0,081*	*0,106*	0,749	*0,095*	*-0,066*	*0,248*	*0,100*
Sentiment d'appartenance : Canada	0,318	*0,117*	*0,051*	*0,107*	0,620	*0,034*	*-0,003*	*0,231*	*0,030*
Sentiment d'appartenance : Personnes de même origine ethnique	*0,162*	*0,048*	*0,086*	*0,000*	0,327	*-0,070*	*-0,048*	0,777	*0,070*
Sentiment d'appartenance : Personnes de même religion	*0,176*	*-0,014*	*0,086*	*-0,030*	*0,245*	*-0,110*	*-0,127*	0,708	*0,084*
Sentiment d'appartenance : Personnes de même langue maternelle	*0,163*	*0,017*	*0,071*	*0,012*	*0,264*	*-0,010*	*-0,049*	0,825	*0,055*
A fait l'objet de discrimination : Âge	*0,140*	*0,020*	0,582	*-0,104*	*0,071*	*0,257*	*-0,055*	*0,038*	*0,029*
A fait l'objet de discrimination : Origine ethnique	*0,070*	*0,086*	*0,215*	*0,059*	*0,004*	0,919	*-0,060*	*-0,003*	*0,094*
A fait l'objet de discrimination : Race ou couleur	*0,093*	*0,113*	*0,232*	*0,077*	*0,020*	0,803	*-0,006*	*-0,009*	*0,085*
A fait l'objet de discrimination : Religion	*0,058*	*0,069*	*0,293*	*0,000*	*0,001*	0,647	*-0,035*	*-0,127*	*-0,011*

Variable	*Facteur 1 – Confiance dans les institutions*	*Facteur 2 – Confiance en autrui*	*Facteur 3 – Discrimination (A)*	*Facteur 4 – Participation électorale*	*Facteur 5 – Appartenance géographique*	*Facteur 6 – Discrimination (B)*	*Facteur 7 – Importance relative de la question*	*Facteur 8 – Appartenance ethnoculturelle*	*Facteur 9 – Rapports de voisinage*
A fait l'objet de discrimination : Langue	*0,026*	*0,088*	*0,182*	*0,118*	*0,039*	0,693	*-0,004*	*-0,041*	*0,081*
A fait l'objet a discrimination : Caractéristiques physiques	*0,170*	*0,056*	0,645	*-0,015*	*0,066*	0,342	*-0,098*	*0,053*	*0,080*
A fait l'objet de discrimination : Sexe	*0,179*	*-0,062*	0,640	*-0,092*	*0,030*	*0,148*	*-0,187*	*0,103*	*0,016*
A fait l'objet de discrimination : Genre	*0,147*	*0,026*	0,784	*-0,017*	*0,050*	*0,191*	*-0,148*	*0,028*	*0,058*
A fait l'objet de discrimination : Orientation sexuelle	*0,166*	*-0,016*	0,745	*0,037*	*0,051*	*0,092*	*-0,188*	*0,069*	*0,106*
A fait l'objet de discrimination : Handicap	*0,142*	*0,058*	0,637	*0,004*	*0,076*	*0,085*	*-0,063*	*0,006*	*0,039*
Confiance en autrui : Étrangers	*0,074*	0,543	*-0,029*	*0,069*	*0,029*	*0,110*	*0,058*	*-0,066*	*0,096*
Confiance en autrui : Voisins	*0,207*	0,592	*0,149*	*0,086*	*0,115*	*0,082*	*-0,041*	*0,051*	0,339
Capital social : Nombre de personnes que vous connaissez dans votre quartier	*0,018*	*0,117*	*0,078*	*0,136*	*0,106*	*0,055*	*-0,031*	*0,074*	0,743
Capital social : Vos voisins s'entraident-ils ?	*0,121*	*0,161*	*0,108*	*0,066*	*0,127*	*0,106*	*-0,018*	*0,041*	0,642
Capital social : Nombre de voisins à qui vous pourriez demander un service	*0,043*	*0,143*	*0,049*	*0,118*	*0,087*	*0,055*	*0,008*	*0,049*	0,815
Confiance en autrui : personnes ayant une langue maternelle différente	*0,178*	0,902	*0,011*	*0,047*	*0,089*	*0,051*	*0,054*	*0,021*	*0,074*
Confiance en autrui : personnes de religion différente	*0,182*	0,920	*0,047*	*0,041*	*0,091*	*0,046*	*0,036*	*0,059*	*0,073*
Confiance en autrui : personnes d'origine ethnique différente	*0,179*	0,937	*0,000*	*0,037*	*0,101*	*0,052*	*0,070*	*0,036*	*0,048*
Participation électorale : Élections fédérales	*-0,092*	*0,057*	*-0,051*	0,938	*0,018*	*0,076*	*0,063*	*-0,021*	*0,089*
Participation électorale : Élections provinciales	*-0,088*	*0,044*	*-0,002*	0,972	*0,013*	*0,083*	*0,039*	*-0,011*	*0,107*
Participation électorale : Élections municipales	*-0,050*	*0,034*	*-0,017*	0,910	*0,041*	*0,060*	*0,006*	*0,006*	*0,109*
Participation électorale : Votera aux prochaines élections	*0,066*	*0,125*	*-0,081*	0,703	*0,153*	*0,026*	*0,127*	*0,015*	*0,059*
Valeurs : Écart entre la perception personnelle et la perception sociétale de l'importance des droits humains	*-0,143*	*-0,007*	*-0,148*	*0,022*	*-0,074*	*-0,016*	0,541	*-0,020*	*0,007*
Valeurs : Écart entre la perception personnelle et la perception sociétale de l'importance de l'égalité des genres	*-0,113*	*0,052*	*-0,197*	*0,094*	*-0,043*	*0,068*	0,688	*-0,050*	*0,024*

Variable	*Facteur 1 – Confiance dans les institutions*	*Facteur 2 – Confiance en autrui*	*Facteur 3 – Discrimination (A)*	*Facteur 4 – Participation électorale*	*Facteur 5 – Appartenance géographique*	*Facteur 6 – Discrimination (B)*	*Facteur 7 – Importance relative de la question*	*Facteur 8 – Appartenance ethnoculturelle*	*Facteur 9 – Rapports de voisinage*
Valeurs : Écart entre la perception personnelle et la perception sociétale de l'importance de la diversité ethnique et culturelle	*-0,037*	*0,064*	*-0,075*	*0,043*	*-0,020*	*-0,106*	0,807	*-0,049*	*-0,033*
Valeurs : Écart entre la perception personnelle et la perception sociétale de l'importance du respect de la culture autochtone	*-0,096*	*0,078*	*-0,132*	*0,051*	*-0,002*	*-0,041*	0,810	*-0,063*	*-0,048*
Somme des carrés des charges	5,024	3,577	3,354	3,31	3,024	2,809	2,377	2,141	2,029
Part de la variance	0,117	0,083	0,078	0,077	0,07	0,065	0,055	0,05	0,047
Variance cumulée	0,117	0,2	0,278	0,355	0,425	0,491	0,546	0,596	0,643

77. Facteur 7 (Importance relative de la question). Il a été demandé aux répondants à l'ESG de 2020 à quel point ils étaient d'accord personnellement avec des valeurs comme l'égalité des genres, le respect de la culture autochtone, la diversité ethnique et culturelle et les droits humains, et à quel point ils pensaient que les Canadiens en général étaient d'accord avec ces valeurs. On a calculé l'écart entre leur opinion personnelle et leur perception de l'opinion sociétale afin de déterminer à quel point les individus estiment que leur opinion est en accord ou non avec celle des Canadiens en général. Ces quatre variables d'importance relative sont associées au facteur 7, les charges factorielles étant de l'ordre de 0,81 pour l'importance relative attachée au respect de la culture autochtone comme pour l'importance relative attachée à la diversité ethnique et culturelle.

78. Facteur 8 (Appartenance ethnoculturelle). L'appartenance ethnoculturelle est évaluée au regard du sentiment d'appartenance des répondants envers des personnes ayant la même origine ethnique ou culturelle, la même religion et la même langue maternelle. Les charges factorielles vont de 0,71 à 0,83 pour ces questions.

79. Facteur 9 (Rapports de voisinage). Il couvre les rapports sociaux et la perception des voisins et du voisinage. Les questions sur les contacts sociaux, la serviabilité et la réciprocité avec les voisins sont associées à ce facteur, les charges factorielles allant de 0,64 à 0,82.

80. L'application de l'analyse factorielle à l'ESG sur l'identité sociale de 2020 de Statistique Canada illustre pour l'essentiel une approche de la mesure de la cohésion sociale faisant appel à neuf facteurs cohérents avec les modèles théoriques exposés plus haut ou applicables à ceux-ci. Un ensemble de résultats permettant de comparer la cohésion sociale pour des sous-groupes de population a ainsi été obtenu. Il est à souligner de nouveau que ces dimensions ne sont pas exhaustives et ne constituent pas des recommandations.

81. Dans ces résultats empiriques, plusieurs dimensions n'ont pas été prises en compte, dont l'inclusion économique (OECD, 2011), la polarisation affective et certains aspects de l'engagement citoyen, dont le bénévolat (Rajulton, Ravanera and Beaujot, 2007). La présente annexe technique n'inclut pas les variables liées à l'inclusion économique et à l'engagement citoyen (hormis la participation électorale), mais ces variables sont couvertes par d'autres enquêtes de Statistique Canada et sont disponibles auprès de sources de données administratives. Il n'en est pas de même pour la polarisation affective.

82. S'agissant de la polarisation affective, l'animosité sociale et politique peut contribuer grandement à affaiblir la cohésion. Comme exposé dans l'examen approfondi, cette dimension peut être difficile à saisir dans les enquêtes des ONS car ceux-ci sont tenus d'être apolitiques et impartiaux. Une solution pourrait être d'incorporer dans les enquêtes sociales des questions sur les sentiments d'antipathie ou d'empathie envers les personnes ayant des opinions politiques différentes, sans avoir à approfondir les opinions ou croyances des répondants. Une autre approche consisterait à incorporer des questions du type thermomètre des sentiments pour évaluer l'antipathie ou l'empathie envers des institutions, agents publics et médias spécifiques, entre autres. Les questions de l'EGS sur l'importance que les individus attachent à certaines valeurs (ou questions) spécifiques et l'importance que le grand public leur attache à leur avis peuvent être reformulées facilement pour les adapter à différents sujets (comme le changement climatique ou la politique énergétique) et aux différents contextes nationaux en vue de déterminer les valeurs partagées.

C. Dimensions de la cohésion sociale selon le sexe, le groupe d'âge et le statut migratoire

83. L'analyse approfondie des nombreuses caractéristiques associées aux neuf dimensions de la cohésion sociale dépasse le cadre de cette annexe. On se contentera ici de présenter les scores factoriels de chaque dimension selon le sexe à la naissance, le groupe d'âge et le statut migratoire afin d'illustrer comment procéder à une première évaluation de la variabilité de la cohésion sociale en fonction de sous-groupes de la population.

84. Un score factoriel a été calculé pour chacune des dimensions à partir des réponses de chaque répondant à l'ESG et des charges factorielles ont été calculées en recourant à l'analyse factorielle. Chaque score factoriel est codé de sorte que les scores les plus bas indiquent un

résultat négatif (par exemple une confiance moindre dans les institutions, un sentiment d'appartenance plus faible, des cas vécus de discrimination ou de traitement injuste) et les scores les plus élevés un résultat positif (par exemple une plus grande participation électorale, des cas vécus de discrimination rares ou inexistants). Ces scores sont calculés après exclusion des charges factorielles comprises entre -0,3 et 0,3.

85. Les scores factoriels moyens calculés pour les femmes ne diffèrent en général pas beaucoup de ceux des hommes (fig. 1A). Les scores moyens sont en revanche plus élevés pour les femmes pour les facteurs 2 (confiance en autrui), 8 (appartenance ethnoculturelle) et 7 (importance relative de la question), ce qui révèle une cohésion sociale plus forte entre elles dans ces dimensions. Le score moyen des femmes pour le facteur 3 (discrimination A) est à l'inverse inférieur à celui des hommes, ce qui signifie qu'elles ont fait état de davantage de cas vécus négatifs dans cette dimension, qui couvre les cas de discrimination ou de traitement injuste motivés par le genre, l'âge, l'apparence physique, le handicap physique ou mental, l'identité sexuelle ou l'identité de genre.

Figure 1A
Score factoriel moyen selon le sexe à la naissance

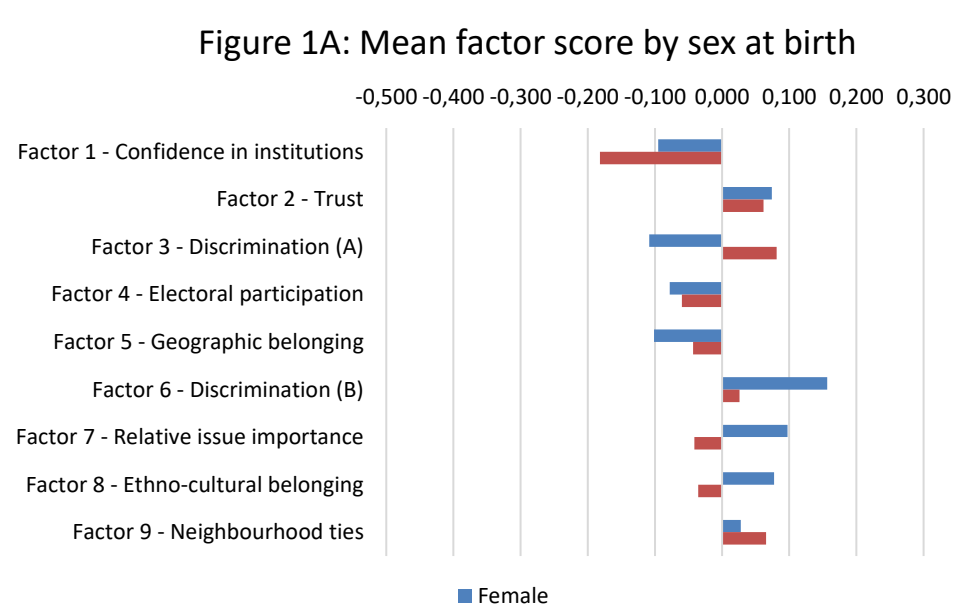

Source: Statistics Canada, 2020 General

86. Les différences constatées dans les scores factoriels moyens sont plus prononcées entre les groupes d'âge qu'entre les genres (fig. 2A). Les jeunes adultes au sens large (15-34 ans) ont des scores factoriels moyens inférieurs à ceux des groupes d'âge plus élevés. Les jeunes adultes ont en particulier des scores inférieurs pour les facteurs 1 (confiance dans les institutions), 3 (discrimination A), 4 (participation électorale) et 9 (rapports de voisinage). Le score moyen pour le facteur 7 (importance relative de la question) montre que les jeunes adultes sont plus susceptibles que les individus des groupes plus âgés de penser qu'ils attachent plus d'importance que les Canadiens en général aux valeurs spécifiées.

Figure 2A
Score factoriel moyen selon le groupe d'âge

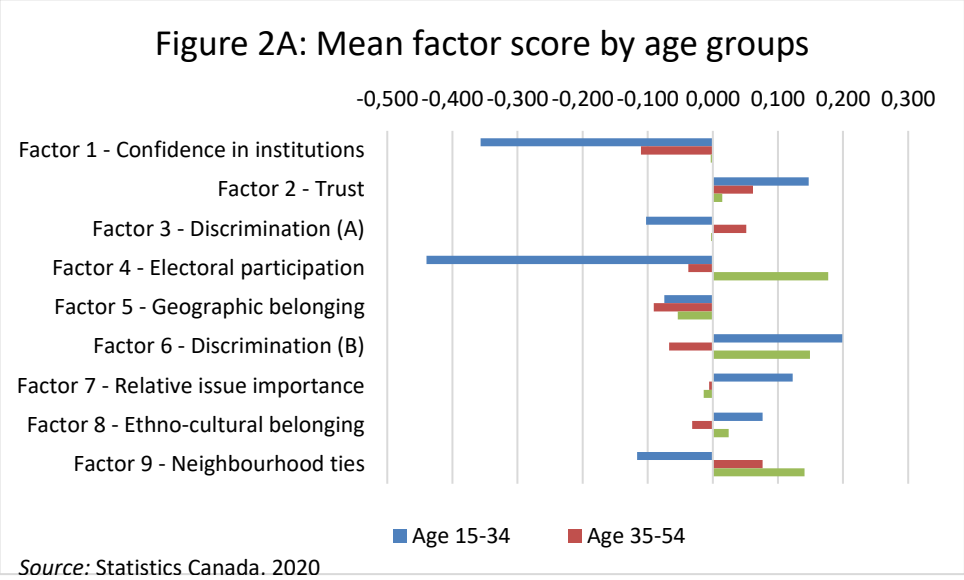

Source: Statistics Canada. 2020

87. Comme le montre la figure 3A, les personnes qui ont immigré au Canada ont des scores relativement élevés par rapport à celles nées au Canada pour le facteur 1 (confiance dans les institutions) et les facteurs 5 et 8, qui couvrent deux aspects de l'appartenance (géographique et ethnoculturelle respectivement). Les personnes immigrées ont des scores plus élevés pour le facteur 3 (discrimination A), ce qui dénote moins de cas vécus de discrimination ou de traitement injuste motivés par l'âge, le sexe, l'apparence physique, le handicap, l'identité sexuelle ou l'identité de genre, mais moins élevés pour le facteur 6 (discrimination B), donc davantage de cas vécus de discrimination ou de traitement injuste motivés par la race ou la couleur, l'origine ethnique ou la culture, la religion ou la langue. Les personnes immigrées ont des scores inférieurs pour les facteurs 4 (participation électorale) et 7 (importance relative de la question), ce qui pour ce dernier montre qu'à leur avis ils attachent moins d'importance aux valeurs spécifiées que les Canadiens en général.

Figure 3A
Score factoriel moyen par statut migratoire

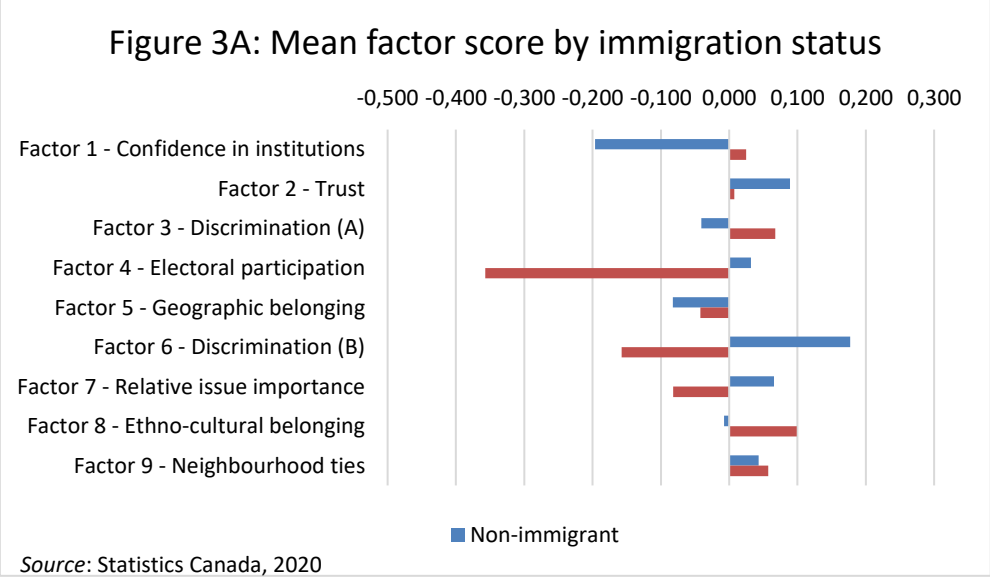

Source: Statistics Canada, 2020

88. Les données descriptives présentées ci-dessus indiquent que des groupes de population peuvent obtenir des résultats élevés (positifs) pour certaines dimensions de la cohésion sociale et des résultats faibles (négatifs) pour d'autres. Parmi les personnes immigrées au Canada, par exemple, la confiance dans les institutions et le sentiment d'appartenance à diverses communautés semblent contribuer positivement à leur cohésion sociale, alors que les cas vécus de discrimination raciale et les rapports de voisinage plus faibles semblent y contribuer négativement. Synthétiser ces éléments complexes en une mesure unique de la cohésion sociale apporterait davantage d'obscurité que de clarté, ce qui fait ressortir combien il est important de déterminer clairement les dimensions de la cohésion sociale considérées comme entrant dans son champ et de comprendre les différentes manières dont elles contribuent à la cohésion sociale ou lui nuisent.

IX. Remerciements

89. Cette communication a été établie par Samuel MacIsaac, Grant Schellenberg et David Wavrock (Statistique Canada). Statistique Canada remercie pour leurs commentaires judicieux l'OCDE, ainsi que les ONS de la Nouvelle-Zélande, de l'Irlande, de la Pologne et du Royaume-Uni.